Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs de fils en molybdène originaires de la République populaire de Chine

Base juridique : avis C/2026/5566 de la Commission du 30.10.2026 – JO C du 30.10.2026.

Type de mesure : avis d'expiration prochaine des mesures antidumping applicables aux importations de fils en molybdène originaires de la République populaire de Chine.

Date d'expiration : le 27.07.2027.

Produit concerné : fils en molybdène contenant, en poids, au moins 99,95 % de molybdène, dont la plus grande dimension de la section transversale est supérieure à 1,35 mm, mais n'excède pas 4,0 mm.

Nomenclatures : code NC ex 8102 96 00 (code TARIC 8102960019).

Pays d'origine : République populaire de Chine.